COMPTE-RENDU DU CE DU MOIS DE JANVIER 2017

1) Lecture et compte-rendu du mois de décembre 2016

Philippe lit le compte-rendu du mois de décembre 2016. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Résultat du mois de décembre 2016

CA : -0.71% pour -2.31% le format et -1.83% la société. Il y a un gain de part de marché de 190000€. La casse est à 1.09% soit une augmentation de 0.14%. Le format est à 1% et la société à 1.01%. Il faut faire attention, c'est encore un peu trop haut. La marge est de 17.39% soit -1.48%. C'est la grande déception du mois. Il manque 200000€ de marge. Les stocks ont bien baissé : -456000€. Le cashflow est de 9000€ soit une augmentation de 7.19% par rapport à l'année dernière. On retrouve ici les 200000€ manquant par rapport à l'objectif. En résumé, le taux de marge est une grande déception, il y a une belle résistance sur le chiffre d'affaire et une belle baisse des stocks. Il faut encore faire attention à la casse.

3) Résultat annuel 2016

CA : -1.47% le format est à -1.64% et la société à -1.27%. Nous sommes 58ème soit exactement à la même place qu'en 2015. Jusqu'à fin août 2016, il ne faut pas oublier l'impact de la fermeture du drive de Lescar. Sans les drives, le CA est à -0.98% quand le format est à -2% soit un gain de 6 places. On

perd 400000€ de part de marché. La casse est à 1.12% (1200000€) quand la société est à 1.06% et la DI est 0.43% (459000€). La marge est à 22.26% quand le format est à 22.60% et la société à 22.41%. Les stocks baissent de 8% soit -570000€ équivalents à 3 jours de stock en moins. Le cashflow est à +14% soit 2807000€ c'est-à-dire une augmentation de 344000€. Il manque quand même 472000€ pour atteindre l'objectif. Merci Marianne pour les items 2 et 3 de mettre tous ces chiffres de manières plus précises sous forme de tableau.

4) <u>Résultat ressources humaines du mois de décembre 2016</u>

Nous sommes 511 collaborateurs contre 505 en 2015 à savoir 74 CDD pour 66 en 2015, 419 CDI pour 423 en 2015 et 18 contrats spéciaux contre 16 en 2015. L'absentéisme est de 10.07% contre 10.31% en 2015.

Pour le drive de Bizanos, il y a 51 collaborateurs contre 49 en 2015 soit 2 CDD pour 2 en 2015, 48 CDI pour 47 en 2015 et 1 contrat spécial pour 0 en 2015. Pour le drive de Tarbes, il y a 23 collaborateurs contre 20 en 2015 soit 1 CDD pour 1 en 2015 et 22 CDI pour 19 en 2015. Il n'y a eu aucun contrat spécial comme en 2015. Merci là aussi Marianne de tout mettre sous forme de tableau.

5) <u>Compte du CE et 0.2% du mois de décembre 2016</u>

Il y a 16157€33 sur le compte n°1, 10155€88 sur le compte n°2 et 5433€50 sur le compte n°3. Sur 2016, il faudra enlever

2000€ pour payer le comptable. Il restera 15020€33 quand les chèques non encore prélevés passeront. Sur le budget de fonctionnement, il reste 16944€ et sur le livret de l'association, il reste 50€.

6) Choix d'une date pour la présentation des comptes du CE 2016 et pour le prévisionnel de 2017

La date du 6 février 2017 est arrêtée. La réunion aura lieu à 8h30.

7) Consultation sur les dimanches et fériés 2017 (l'information a eu lieu lors du CE du 15 décembre 2016)

Les dimanches et jours fériés vus lors du dernier CE nous sont rappelés. Gérard, Philippe, Bruno, Mireille, Jean, Jules et Claude sont contre. Christophe, Jean-Michel, Vincent et Patricia sont pour.

8) Information et consultation sur des changements d'horaires collectifs à venir.

Céline (stands), Sébastien (boutique du frais), Vincent(Maison et loisir) et Audrey(parfumerie) viennent nous présenter les changements collectifs à venir pour leurs périmètres respectifs. Après consultation de la majorité des collaborateurs concernés par ces changements, Gérard, Philippe, Bruno, Mireille, Jean et Claude sont pour ces changements en ce qui concerne les stands, la boutique du frais et la parfumerie mais contre les changements à venir en maison et loisir. Jules n'a pas d'avis pour tous les périmètres

concernés. Christophe, Jean-Michel, Vincent et Patricia sont tous d'accord pour les changements à venir excepté Vincent qui n'a pas d'avis en ce qui concerne la maison et loisir. Mireille demande à ce que pour les prochains changements d'horaires collectifs, il y ait la signature des collaborateurs concernés pour montrer leur accord avec cela.

9) <u>Plan d'action suite au redressement des CE.</u>

Marianne nous remet un 20/80 suite au redressement de l'URSSAF. Une formation à travers un module sera faite juste avant le prochain CE du mois de février. Celle-ci aura lieu à 8h30. Il faut se référer au règlement de l'URSSAF de Lille car le siège d'Auchan est à Lille.

10) FO) <u>Mosaïc, le point</u>

Semaine 49 192 ruptures pour 148 en stock

Semaine 50 642 ruptures pour 505 en stock

Semaine 51 211 ruptures pour 132 en stock

Semaine 52 164 ruptures pour 112 en stock

11) FO) <u>Modulation, le point</u>

Les plans de modulation sont en cours de construction. Ce sera à l'ordre du jour lors d'un prochain CE. La Maison er Loisir, le textile et l'Ali LS seront concernés.

12) FO<u>) Poly-activité, le point</u>

Il y a un cas de poly-activité : il s'agit de Sabrina du bureau du personnel qui aura un complément de 5h qui se fera à l'accueil du magasin.

13) FO) <u>Drives de Bizanos et Tarbes, le point</u>

Merci Marianne de mettre tous les chiffres concernant les drives sous forme de tableau.

14) FO) <u>Incident du 17 décembre : que s'est-il passé ?</u>

L'éclairage général a disjoncté à la salle TGBT (transformateur). Luis a remis tout le système en marche. Cela venait de l'interrupteur qui allume la loupiote de la caisse minutes qui faisait tout disjoncter. Le temps de tout relancer, le magasin a ouvert à 9h15. Une mention spéciale à Luis qui a remis tout le système en marche.

15) FO) <u>Sapins de Noël : chiffre d'affaire pour le magasin et coût du chapiteau</u>

CA : 76184€ ce qui fait une augmentation de 885€. Le chapiteau n'a rien coûté car c'est le prestataire qui a payé.

16) FO) <u>Mise en place des prestations du CE pour 2017</u>

Il est décidé que les nouvelles prestations du CE pour 2017 seront validées après consultation de l'URSSAF. Ce sera remis à l'ordre du jour du prochain CE.

17) FO) <u>Résultats des inventaires : PGC, Bazar et frais</u>

Xavier nous dit que tous les périmètres s'en tirent mieux que la société ce qui est très bien.

18) FO) <u>Point sur l'ouverture des dimanches en 2016 et des BRA distribués et récupérés.</u>

Il y a une baisse sur chacun des dimanches en 2016

4/12/2016 : 231059€ sur le 1er dimanches. Pas d'info sur les BRA

11/12/2016 : 270609€ 718 BRA repris

18/12/2016 : 362446€ 834 BRA repris

19) FO) <u>Agrandissement, le point</u>

Pas d'avancée notoire

20) FO) <u>URSSAF, le point</u>

CF item n°9

21) FO) <u>En l'absence du responsable, comment fait-on pour ouvrir son bureau en cas de nécessité pour récupérer du matériel (souci avec les fèves pour les rois). Pour cet exemple, il a été impossible de les récupérer avant8h.</u>

Il faut anticiper. La sécurité est habilitée à ouvrir les bureaux avant 8h.

22) FO) <u>Glace de la poissonnerie : avec les températures très fraiches, celle-ci ne font pas à l'extérieur ce qui occasionne des tas ici et là qui encombrent. Quelle solution pourrait-on trouver ?</u>

Un chasse-neige artisanal a été fabriqué et retrouvé. Cela permettra d'évacuer la glace sur le côté et enlever l'épaisseur ce qui aidera à la fonte.

23) FO) <u>Resasol : signature d'un protocole d'accord</u>

Philippe nous présente la signature d'un protocole d'accord avec Resasol qui propose des prestations au niveau des séjours en France et à l'étranger.

24) FO) <u>Soldes : point sur le 1er jour des soldes et le dimanche 15 janvier</u>

CA du 1er jour des soldes : 461334€ nous sommes 40ème comme en 2016. Le taux de marge est très bas.

Pour le dimanche 15 janvier : 116579€. Nous sommes 29èmes. Certains autour de la table regrettent qu'il n'y ait pas plus de gens au courant quant à l'ouverture du magasin le 15 janvier. Xavier répond qu'il est surpris car tous les moyens de communication ont été mis en place.

25) FO) <u>Ouverture des dimanches et jours fériés en 2017</u>

Cf item n° 7

26) FO) <u>Journée de solidarité : le point sur 2016</u>

Sur 2016, 33 collaborateurs ne l'ont pas faite ou l'ont faite partiellement. Dans ces cas-là, la journée de solidarité est perdue et c'est l'entreprise qui paye.

27) FO) <u>Quelles sont les règles quand les fournisseurs locaux mettent en rayon et qu'ils remplacent de la marchandise à date par de la marchandise « propre »</u>

Cela concerne le fournisseur de lait cru. La règle n'a pas changé. Quand le laitier enlève de la marchandise à date et la remplace, il le fait constater par les réceptionnaires qui décomptent les invendus.

28) FO) <u>Il semblerait que la majoration du dimanche 18 décembre 2016 n'ait pas été payée sur décembre</u>

C'est arrivé dans quelques cas. Il faut plus contrôler les pointages. S'il y a eu erreur, la majoration est passée sur le mois suivant. La clôture des paies se fait le 20 de chaque mois.